

Salle de lecture ass.
Légitime

L'Echo de Louiseville

1ERE ANNEE. NO 11

LOUISEVILLE, 6 JUILLET 1894

REDIGÉ EN COLLABORATION

Banque d'Hochelega

(De la Minerve du 16 juin.)

Voilà vingt ans que la Banque d'Hochelega est fondée. Elle a atteint cet âge où les difficultés du début surmontées, elle peut donner la mesure de sa vitalité et du rôle qu'elle est appelée à jouer.

L'histoire de cette institution essentiellement canadienne remplit une des pages les plus honorables de nos annales financières. La Banque d'Hochelega a traversé, dès sa fondation, les mauvais jours de 1875 à 1880, avec une énergie persévérante, elle a profité des temps meilleurs avec une sage prudence alliée à une initiative féconde.

Le résultat de ses opérations, durant le dernier exercice, est un autre succès à ajouter à ceux qu'elle a obtenus par le passé, encore plus marquant et plus significatif, si l'on prend en considération la situation générale des affaires. Tout près de nous, chez nos voisins américains, les institutions de banque, les établissements industriels, les maisons de commerce, sont tombés dans des dépressions depuis deux ans : les crises, les paniques, les grèves ont jeté la perturbation et le désastre sur leurs marchés. Le Canada a éprouvé assez sensiblement les effets du contre coup. Nos importations et nos exportations ont diminué, notre commerce s'est ralenti. Et cependant les banques du Canada ont passé par cette épreuve sans aucune défaillance.

La Banque d'Hochelega en est un des exemples les plus frappants. L'assemblée annuelle de ses actionnaires a eu lieu hier. Le rapport soumis prouve une fois de plus les éminentes qualités administratives de nos banquiers et la valeur de notre système de banque tel que créé par l'acte de 1891.

Dans ce rapport apparaissent pour l'année finissant le 31 mai 1894, des profits de \$93,136.24. Ces profits ont été distribués en deux dividendes de \$21,303.00, un bonus de 1 p. c., soit \$7,101.00, une addition de \$3,291.24 au fonds de garantie des employés et une magnifique augmentation de \$40,000 portée au fonds de réserve.

La réserve de la Banque monte ainsi de \$230,000, exercice précédent, à \$270,000. Elle est maintenant au capital — soit \$710,100.00 — de 38 p. c. Les profits de \$93,136.24 comparés au capital arrivent à la proportion de 13 p. c.

C'est un résultat remarquable. Aussi la Banque d'Hochelega a-t-elle reçu du public des affaires la même confiance, le même solide appui. Ses dépôts payables à demande et ceux portant intérêt se sont maintenus à peu près aux chiffres de l'exercice antérieur — soit à \$639,405.44, pour dépôts payables à demande, et à \$2,589,921.07, pour dépôts portant intérêt. Et si l'état des affaires commande beaucoup de discrétion, le commerce a été, néanmoins, de la part de la Banque, l'objet de la même sollicitude. L'escompte s'est élevé à \$3,023,192.86.

D'un autre côté, la Banque d'Hochelega offre des garanties incontestables de solidité et de stabilité. Avec un montant immédiatement réalisable de \$1,744,035.71, soit 45 p. c. de son capital, avec une réserve de 270,000, elle peut faire face à toutes les éventualités.

Nous sommes heureux de constater ces faits. Lorsque nos institutions financières réussissent à ce point, ceux qui croient en l'avenir du Canada sont grandement encouragés dans leurs espérances.

Nous félicitons les directeurs de la Banque d'Hochelega, en particulier M. F. X. Saint-Charles, son président, et son gérant, M. J. A. Prendergast, des résultats obtenus. Ce succès leur fait honneur, ainsi qu'aux officiers, agents, au service de la Banque, qui ont prêté un concours si efficace à leurs chefs. C'est d'ailleurs ce qu'ont reconnu les actionnaires par une approbation unanime des travaux de l'administration.

Banque d'Hochelega

ASSEMBLÉE ANNUELLE

RAPPORT DU DERNIER EXERCICE — PROFITS \$93,136.24. — RÉSERVE PORTÉE À \$270,000. — OBSERVATIONS DU PRÉSIDENT ET DU GÉRANT

La vingtième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelega a été tenue, le 15 juin, à midi, dans les bureaux de la Banque, à Montréal.

M. F. X. Saint-Charles est appelé au fauteuil.

M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

MM. J. H. Ostigny et James Price, sur motion de M. C. A. Morin, secondé par M. Féréol Dubreuil, sont nommés scrutateurs.

VINGTIÈME RAPPORT ANNUEL

A MM. les actionnaires de la Banque d'Hochelega.

Messieurs,

Le vingtième exercice financier de votre Banque, finissant le 31 mai dernier, donne le résultat suivant :

Les profits de l'année, après en avoir déduit les frais d'administration, ainsi que les pertes certaines et les pertes probables, sont de \$93,136.24 qui, joints à la balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 mai 1893, donnent un total de \$96,925.93 appropriés :

Les profits nets représentent un peu plus de 130 p. de votre Capital et le Fonds de Réserve est porté à \$270,000, soit 38 p. de ce même capital.

Si nous tenons compte du malaise général et de la dépression d'affaires qui ont marqué surtout la seconde moitié de l'année, nous devons être satisfaits de ces chiffres.

En septembre dernier, à la suite d'une entente, la Banque Ville-Marie nous a cédé sa succursale de Louiseville, qui, nous avons lieu de l'espérer, deviendra un point important de notre organisation territoriale.

Dans le but de consolider cette organisation, tout en répondant à un besoin local, nous ouvrons prochainement une succursale sur la rue Notre-Dame Ouest.

La comptabilité, de même que les valeurs en portefeuilles et autres, du bureau-chef et des succursales, ont été inspectées et vérifiées dans le cours de cet exercice.

Le tout respectueusement soumis, (Signé) F. X. SAINT-CHARLES, Président.

BILAN AU 31 MAI 1894.

PASSIF	
Fonds capital	710,100.00
Fonds de réserve	270,000.00
Profits et pertes	3,922.78
Fonds de garantie des employés	45,000.00
Dividendes et bonus payables le 1er juin 1894	28,404.00
Total	\$1,028,493.65
ACTIF	
Or et argent	64,525.70
Billets de la Puissance Fédérale au gouvernement en garantie de la circulation	30,592.40
Billets et chèques d'autres banques en Canada	205,810.41
Billets d'autres banques en pays étrangers	16,415.07
Dépôts de banques en Canada	116,806.43
Dépôts de banques en pays étrangers	96,072.77
Autres dépôts	85,000.00
Prêts à demandeurs et débiteurs	570,000.00
Autres valeurs	311,456.37
Billets sous escompte	3,023,192.89
Comptes en liquidation	46,802.90
Créances hypothécaires	24,148.25
Propriétés foncières	43,514.75
Billets de la Banque	35,702.55
Autres valeurs et papeterie	24,741.63
Total	\$1,028,493.65

ces sur le bureau-chef, non payables

25,143.29

3,913,645.02

\$1,942,136.70

ACTIF

64,525.70

216,726.00

30,592.40

205,810.41

16,415.07

116,806.43

96,072.77

85,000.00

570,000.00

311,456.37

\$1,744,035.71

Billets sous escompte

3,023,192.89

Comptes en liquidation

46,802.90

Créances hypothécaires

24,148.25

Propriétés foncières

43,514.75

Billets de la Banque

35,702.55

Autres valeurs et papeterie

24,741.63

\$1,028,493.65

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et gérant.

OBSERVATIONS DU GÉRANT

Messieurs,

Tout récemment, mes amis dans la finance ont exposé au public l'état de choses actuel avec une vigueur de tonche qui ne laisse rien à désirer. Il y aurait présomption de ma part de vouloir renchérir sur le tableau. Je me bornerai donc à rechercher avec vous les causes premières du malaise que nous éprouvons. Si nous les découvrons, nous en aurons pour ainsi dire trouvé le remède.

Depuis plus d'un quart de siècle, nos populations rurales souffrent, obéissent de leur réputation proverbiale de frugalité et d'économie, et suivant l'exemple pénitent de leurs voisins des États-Unis, se sont laissées entraîner par une ambition et une soif de luxe vraiment déplorable.

Fatiguées de jouir à la campagne d'une modeste mais laborieuse aisance, lurrées par le faux attrait des beaux atours et des plaisirs bruyants des grandes villes, elles s'y sont jetées aveuglément. Or, leur invasion a eu le double effet d'offrir à l'industrie une surabondance de bras, tout en accroissant d'une façon alarmante le nombre des déclassés, qui n'ayant plus rien à perdre, se livrent aux spéculations les plus hasardeuses.

L'industriel, tenté par le prix minime de la main-d'œuvre, accumule les produits de sa manufacture, puis en force la vente au marchand. Ce dernier, gagné lui-même par la modicité des prix, entasse ces produits dans son entrepôt, puis les offre avec instance au consommateur, qui déjà trop disposé à profiter de toute chance de crédit, cède volontiers à la tentation et s'endette pour plus qu'il ne pourra raisonnablement payer.

Dans les grandes centres on a exagéré jusqu'aux dernières limites de la spéculation la vente et la propriété foncière et la construction.

On pousse même l'exoès plus loin.

Ne voit-on pas de nos jours, en certains endroits, la production du blé et des grains portée au-delà des bornes de la demande possible. Il semblerait que l'on entasse le blé et d'autres grains par millions de minots, non en prévision d'une famine totale ou partielle, mais simple-

ment pour les fins de la spéculation.

Inutile de rappeler les récents opérations de ce genre. Les résultats en resteront longtemps gravés dans les mémoires, sinon sur les bilans de bon nombre de nos compatriotes.

Dans ces conditions nous devons nous avouer que même d'abondantes récoltes n'amenderaient guère la position.

Bref, nous sommes forcés de constater l'extravagance sur toute la ligne dans les villes comme dans les campagnes, dans le commerce comme dans l'industrie.

Mais le remède !

Je n'en vois pas d'autres que la plus stricte économie en tout, une grande prudence dans les transactions, des termes de crédit plus courts et le retour aux saines idées qui remettent l'agriculture en honneur, et qui dirigeront de nouveau vers nos admirables campagnes tous ceux que la Providence leur avait destinés.

L'agriculteur est celui qui accomplit le plus parfaitement l'obligation imposée à l'homme par le Créateur : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Du reste, n'exerce-t-il pas, souvent sans le comprendre assez, la plus utile, la plus noble et la plus indépendante des professions ?

Afin d'adoucir un peu les sombres douleurs que nous avons été forcés de broyer ensemble, laissons-nous de constater qu'en ce moment, notre clergé, nos hommes d'Etat, en un mot une bonne partie des classes dirigeantes font les plus louables efforts pour endiguer le courant ténébreux du luxe et de l'extravagance, pour repeupler nos campagnes et pour défricher nos terres.

Rallions-nous à ce mouvement, car il est essentiellement patriotique.

Mais, Messieurs, le sujet est grand et fertile comme les rives de notre Saint-Laurent et j'ai déjà trop abusé de votre indulgence par la longueur de mes réflexions.

Permettez-moi, avant de finir, de rappeler certains événements qui se sont déroulés sous nos yeux, car ils se rattachent à notre sujet.

Les désastres financiers de l'Australie, auxquels nous faisons allusion l'an dernier, ont révélé le fait étonnant que des \$149,000,000 (\$745,000,000) déposés dans les banques, environ \$38,000,000 (\$190,000,000) provenaient des petites épargnes faites dans le Royaume-Uni, mais pour la plus forte partie en Écosse. Nous savions déjà que dans la Grande-Bretagne, comme en France, l'agriculture est tout en honneur et que l'on y comprend toute l'importance de l'économie.

Enfin, comment se fait-il que la France se soit si promptement relevée de ses désastres de 1870, et qu'elle soit comparativement exempte des crises commerciales et financières qui ont troublé tant d'autres pays ?

C'est probablement parce que notre ancienne mère-patrie, malgré ses autres causes de faiblesse, a su conserver à ses enfants l'amour du sol et de l'agriculture, et de saines traditions d'économie. Tout le monde admet que le peuple français est pardessus tout économe.

Imitons l'économie et l'attachement à l'agriculture de ces peuples, si nous voulons partager leur prospérité.

Proposé par M. F. X. Saint-Charles, secondé par M. R. Bickerdike :

Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.

Proposé par M. Rodolphe Forget, secondé par M. Alph. David :

Que les remerciements des actionnaires soient dus à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer.

Adopté.

Proposé par James Price, secondé par M. C. A. Morin :

Que des remerciements soient dus au gérant, à l'assistant-gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont

déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Adopté.

Proposé par Edw. Cunningham, secondé par M. Féréol Dubreuil :

Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette Banque, pour l'année courante.

Adopté.

Après le dévouement du scrutin, MM. les scrutateurs font le rapport suivant :

" Nous, scrutateurs, dûment nommés à l'assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelega, déclarons les Messieurs élus directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz : MM. F. X. Saint-Charles, R. Bickerdike, Chs Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt.

(Signé) J. H. OSTIGNY, JAMES PRICE, Scrutateurs.

Montréal, le 15 juin 1894.

Proposé par M. Edwin Hurtubise, secondé par M. Jos Arthur Robitaille :

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information.

Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. Saint-Charles fut réélu président et M. R. Bickerdike fut réélu vice-président pour l'année courante.

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et gérant.

Boulangerie Nouvelle

M. Georges Morais, de retour au pays depuis peu, vient d'ouvrir à Louiseville une boulangerie que nous recommandons hautement à ceux qui aiment à manger un bon pain et à très bon marché.

M. Morais ayant appris son métier dans une des premières boulangeries américaines, se recommande fortement à tous les citoyens de Louiseville et du comté.

Georges Morais, Louiseville

WILBROD FERRON, Médecin et Chirurgien ST PAULIN COMTÉ DE MASKINONGÉ

SPECIALITÉ. Guérison prompte et assurée des rhumatismes inflammatoires et autres.

Hormisdas Fréchette, BOULANGER.

M. Fréchette vend toujours du pain de bonne qualité, et la farine qu'il emploie est la meilleure.

La clientèle si nombreuse de M. Fréchette le place au nombre de nos premiers boulangers.

Achetez votre pain de lui et vous serez satisfaits.

Moulin Rouge M. DAVID GAUCHER

Est le propriétaire de ce magnifique moulin ; aussi est-il toujours en état de fournir avec de grandes facilités toutes sortes de grains, AVOINE, FLEUR, MOULÉE, ETC., ETC., EN GROS ET EN DÉTAIL.

J. R. E. DESY, Avocat, TROIS-RIVIÈRES.

Wilfrid LaRose, Avocat, 1586, Rue Notre-Dame, MONTRÉAL.

Chambres de la Cour—Téléphone 9024

Rodolphe Brunet, Directeur du comptoir d'Escompte, No 13, COTE ST-LAMBERT, Montréal, Canada.

Voitures ! Voitures !

Un assortiment complet de toutes sortes de voitures manufacturées à mon établissement, rue St-Aimé, Louiseville, près de la Gare du Pacifique.

Occasion superbe de se procurer une excellente voiture à Bon Marché.

Venez voir mes Phaétons. Leur solidité et leur élégance sont fort appréciées des véritables connaisseurs.

N'oubliez pas mon adresse, Victor Héroux, RUE ST-AIMÉ, LOUISEVILLE.

Peintre ! Décorateur ! Peintre de Maisons et d'Établissements, Tapissier, etc.

Tout ouvrage qui lui sera confié sera exécuté promptement et à des prix modérés.

J. A. BOULANGER, Rue St-Pierre, Louiseville.

Barbier Fashionable, M. THOMAS GELINAS, vient d'ouvrir une magnifique boutique de barbier, sur la rue Ste-Elizabeth, à quelques pas seulement de l'Hôtel Grenier.

Tous ceux qui aiment à se faire raser sans douleurs ou à se faire faire une coupe de cheveux, devront me donner leur clientèle.

Thomas Gélinas, Rue Ste-Elizabeth, LOUISEVILLE.

Portin, Fils

Tous ceux qui désirent faire l'acquisition d'un magnifique Piano ou d'un Orgue de première qualité pourront s'adresser à FORTIN FILS. Les conditions seront excellentes pour l'acheteur.

Une Visite est Sollicitée.

Portin, Fils, RUE ST-AIMÉ, LOUISEVILLE.

J. I. M. MARCHAND, EPICIER, PONT MASKINONGÉ.

M. Marchand a le plus bel assortiment d'épices de tout le comté.

Machines Agricoles M. Marchand représentant la célèbre maison agricole Cassill & Frères, tient constamment à la disposition du public les meilleures machines d'agriculture, pourvues de toutes les améliorations modernes.

On pourra se procurer à son magasin Charrues, Faucheuses, Moissonneuses, Etc., Etc., À PRIX MODÉRÉS.

M. Marchand a aussi l'agence pour la vente des billets pour les États-Unis.

J. I. M. Marchand, Pont Maskinongé.

GRATIS ! Coupez cette annonce et envoyez-la à M. W. H. Gagné, St-Justin, Comté Maskinongé, P. Q., et vous recevrez gratuitement des échantillons de cartes de visite, ainsi que de beaux catalogues.

Envoyez de suite, 10m—1m. Q. H.

Gédéon Béland, Avocat, LOUISEVILLE.

Cordonnerie Fashionable. M. Alfred Veuillet, ancienement de Trois-Rivières, vient d'ouvrir, Rue des Chars, une cordonnerie que nous recommandons à ceux qui aiment à être chaussés avec élégance.

M. Veuillet est artiste dans son métier et les chaussures qu'il fabrique sont des plus durables.

Alfred Veuillet, Louiseville.

Allez en Foule !! —CHEZ— J. A. RINGUETTE, Photographe,

RUE ST-LAURENT, LOUISEVILLE.

C'est l'endroit où vous vous procurerez une photographie parfaitement ressemblante et à un prix raisonnable. Sa nombreuse clientèle a forcé M. Ringuette à agrandir son atelier. Que les citoyens des paroisses environnantes attendent de venir à Louiseville pour se faire photographier et ils seront contents.

Portraits pris sur le zinc et sur la carte.

J. A. RINGUETTE, Louiseville

FORGERON M. NAPOLEON PAGE, Maréchal-Ferron,

RUE DES CHARS, LOUISEVILLE.

Invite cordialement le public en général à lui confier ses commandes.

Le fer qu'il emploie est de première qualité.

Les succès qu'il a eus jusqu'à ce jour attestent de sa grande expérience.

Belles Robes —ET— **Beaux Manteaux**

Modiste Fashionable Mlle Jessé Doucet ayant étudié pendant plusieurs mois à Montréal sous une très habile modiste venant de Paris, est en état de donner pleine et entière satisfaction à ses nombreuses et "élites" clientes. Son atelier est situé sur la rue

SAINTE MARIE

Mlle Doucet taille sur mesure et vend des patrons à des prix très bas.

Vu l'augmentation toujours constante de sa clientèle, dix apprenties sont demandées.

Mlle Doucet remercie le public de Louiseville pour l'encouragement donné jusqu'à ce jour et promet encore plus de satisfaction à l'avenir, si possible.

Delle J. Doucet, RUE STE-MARIE, LOUISEVILLE.

Bouanderie de Louiseville M. J. B. DESROSIERS

M. J. B. Desrosiers tient une bouanderie fashionable en face de la manufacture A. Desrosiers et Cie.

Avis à ceux qui aiment à porter du linge bien blanc et parfaitement repassé.

Voici les prix : Chemise blanches (Repassage)..... 5 cents " Lavage et repassage..... 40 " Collets "..... 3 " " "..... 2 " " "..... 3 "

Tout autre linge à des prix modérés. SATISFACTION GARANTIE.

J. T. G. Marchand, M. J. T. G. Marchand, du Pont de Maskinongé, informe le public en général qu'il fera cette année le commerce de FOIN sur une haute échelle. Tous les cultivateurs qui désirent faire d'excellentes affaires pourront s'adresser à lui. Les conditions d'achat seront "Cash down."

L'Echo de Louiseville

PARAISANT LE VENDREDI

ABONNEMENT.....\$1.00 PAR AN.

Toutes correspondances concernant la rédaction ou l'administration doivent être adressées comme suit :

L'ECHO DE LOUISEVILLE

RUE ST LAURENT

LOUISEVILLE

VENDREDI 6 JUILLET 1894

LES JUGES

M. Tarte en veut, de ce temps-ci, aux juges. Il les a tout récemment décriés en bloc, puis il s'est attaqué tout particulièrement aux juges Bossé et Davidson.

Ses dernières accusations se résument à ce qui suit :

1o. Que le juge Bossé a reçu un chèque en blanc de l'honorable T. McGreevy, dans une cause présidée par Son Honneur, alors que M. McGreevy était le plaignant et M. Joseph Israël Tarte le défendeur, et que ce chèque avait pour but d'influencer la décision du juge Bossé.

2o. Que le juge Davidson a signé le rapport de la commission chargée de s'enquérir du scandale des \$100,000 de la Baie des Chaleurs pour des motifs inavouables, à la suite d'une entente avec certains chefs conservateurs, dans le but de recevoir une récompense qui lui a été promise sous forme de codification des lois concernant la procédure civile de la province de Québec.

Ces accusations ont été proférées en plein parlement par l'honorable Tarte, mais il a oublié d'être un peu plus explicite et de donner les dates, les lieux, etc.

Interrogé au sujet de l'accusation portée contre le juge Bossé, M. McGreevy a nié catégoriquement qu'il y eut un mot de vérité là-dedans. "Jamais, a-t-il dit, le juge Bossé n'a été mon avocat, jamais je n'ai eu, depuis nombre d'années, de rapports avec lui, jamais je ne lui ai adressé de chèques, ou toute autre chose pour chercher à l'influencer ou tout autre motif.

Et M. Tarte de répéter ensuite, de son siège en chambre, qu'il n'avait pas dit que M. McGreevy lui avait dit avoir envoyé un chèque, mais que des personnes lui avaient dit que M. McGreevy leur avait dit, etc.

Des on dit tout le temps, et c'est avec cela, à cause de ces on dit, que M. Tarte souille l'honneur de nos juges, qu'il les attaque en bloc, les accuse à tort et à travers, les décrie et cherche à les déprécier devant le pays tout entier.

Mais il faut autre chose que des on dit pour faire condamner les juges : il faut, comme pour tout autre accusé, des preuves tangibles en quelque sorte, et bien claires. Et ces preuves elles ne pourront être données que dans le cours d'une enquête.

Si donc M. Tarte est sérieux, il devra formuler plus clairement ses accusations et demander ensuite une enquête que, nous en sommes sûrs, le gouvernement ne refusera pas.

Respect au banc, mais aussi point de prévaricateurs sur le banc.

Il est temps que les accusations lancées contre certains juges finissent : s'ils sont coupables, qu'on les dénouille de l'hermine ; mais aussi, s'ils sont innocents, qu'on flagelle, comme ils le méritent, ceux qui les décrient, les vilipendent et les traitent dans la boue.

Nous ajouterons que le juge Bossé a écrit à Sir John Thompson que l'accusation de M. Tarte était complètement fautive, et qu'il a demandé lui-même une enquête. Le juge Davidson en a, paraît-il, fait autant.

Cette démarche les honore et certes, ceux qui connaissent leur intégrité, leur honnêteté, n'en sont pas surpris.

Le commis à son patron.—Je voudrais assister au mariage d'une personne qui m'est très chère. Voulez-vous m'accorder quinze jours de congé ?

Le patron.—Mais, mon ami, est-ce que, pour assister à un mariage, quinze jours, ce n'est pas... ?

Le commis.—Je vais vous dire. Après la cérémonie, cette personne, ce sera ma femme.

Le capitaine Sweeney, U. S. A., San-Diego, Cal., dit : "Le remède contre le catarrhe, de Shiloh, est le premier qui m'a fait du bien." Prix, 50 cents. Vendu par Bruneau et Sylvestre, Sorel.

NOUVELLES A LA MAIN

M. le chevalier Gustave Drollet a été nommé lieutenant-colonel de la division régimentaire de Verchères, en remplacement de M. Massue, décédé.

Son Honneur le juge Jetté a rendu jugement dans la cause de Sauvaille vs La Vérité.

M. Tardivel est condamné au plein montant des dommages demandés, \$200 et les frais.

M. Sauvaille avait pris cette action parce que La Vérité l'avait traité de "Méthodiste."

L'établissement du Witness, de Montréal, a failli être démoli par une bombe de dynamite déposée sous les presses. On ne sait trop que penser du mobile de cet outrage.

Sir Wm Van Horne a déclaré qu'il était du plus grand intérêt du pays d'avoir un service de vapeurs rapides sur l'Atlantique. Il a ajouté qu'après avoir longuement étudié le projet il était convaincu de son succès, s'il est bien dirigé.

Les examens semi-annuels pour l'admission à l'étude du droit et à la pratique de la profession d'avocat ont commencé mercredi, à Québec.

Un nombre considérable d'étudiants sont descendus à la capitale mardi, à bord du Canada. Ils étaient accompagnés de plusieurs avocats, notamment de l'honorable M. Leblanc et de MM. Globensky, Joseph, Maréchal et Gouin, ainsi que de M. John Black, de Saint-Jean, Leduc, ex-M. P. P., de Sorel, et M. Biron, de Montréal.

Le père Ubald Mazurette, fondateur de l'asile des vieillards de la rue Jacques-Cartier, Montréal, est mort lundi soir, à l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 84 ans. Le défunt était renommé pour sa philanthropie et nombreux sont les vieillards et les malheureux sansabri qu'il a recueillis dans l'hospice fondé par lui.

On annonce que le consul général de France va être transféré de Québec à Montréal.

M. le juge Champagne vient de décider que le droit de vote repose sur la propriété immobilière impossible. Il a en conséquence annulé l'élection du conseiller Hogg, de la Longue-Pointe, parce que certains locataires de propriétés non impossibles avaient voté pour lui.

Les buveurs d'eau, autrement dit les prohibitionnistes de Montréal, ont fait une excursion à 13 lieues au Héron, lundi, et, au retour, leur bateau a échoué dans le courant.

Tous ont dû passer la nuit sur ce bateau, exposés à une pluie torrentielle qui les a mouillés jusqu'aux os.

En arrivant à Montréal, mardi matin, plusieurs d'entre eux se sont réchauffés avec autre chose que de l'eau.

L'assemblée annuelle de l'Association des Régistrateurs de la province de Québec a eu lieu lundi, à Montréal, à l'Hôtel Riendeau. Plus de cinquante régistrateurs y assistaient.

On y a discuté plusieurs questions de plus haut intérêt.

L'élection des officiers de cette association, faite à cette assemblée, a donné le résultat suivant :

MM. J. A. Poisson, régistrateur d'Arthabaska, président ; M. W. H. Lawby, régistrateur de Mégantic, vice-président ; J. C. Anger, régistrateur de Montréal-Est, secrétaire ; L. N. Carrier, régistrateur de Lévis, trésorier ; Joseph Stevens, régistrateur de Soulanges, régisseur ; H. Taschereau, régistrateur de la Beauce, et H. Q. de Saint-Georges, régistrateur de Portneuf, auditeurs.

POESIE

QUAND ON AIME !

Ce fut une audace extrême, De le reconnaître, d'oser Vous demander un baiser, Mais on est fou quand on aime !

De votre beauté suprême L'attrait divin me tenta : Est-ce un si grand attentat ? On est faible quand on aime.

Si, comme mon cœur lui-même, L'amour brûlait votre cœur, Vous auriez moins de rigueur : On est éloquent quand on aime.

De mes maux, de mon front blême, Vous vous riez, je le vois, Et j'ai des pleurs dans la voix.... Est-on bête, quand on aime !

GEORGE GILLET.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

SEMAINE FANTAISISTE

LETRE A MA COUSINE

Ma cousine, Me pardonnez-vous le retard d'une semaine ? C'est si peu long aussi quand... Mais, voyons, je ne veux pas vous parler des peines d'ici-bas ; vous les connaissez toujours assez tôt.

Les peines ne s'éprouvent pas seulement quand on est dans la souffrance. Non, mais c'est lorsqu'on voit la démoralisation s'accroître d'une façon inquiétante parmi les populations que les peines sont plus sensibles et plus incurables.

Mais, déridons-nous. Connaissez-vous cet élégant édifice dans lequel vont se loger tous les soirs des messieurs décorés et des dames couronnées de fleurs, chargées de bijoux, etc. C'est le théâtre sans doute ?

Prenez mon bras sans façon, ma cousine, car nous sommes dans un milieu très mondain, et entrons.

Des milliers de bougies—des lumières électriques—brillent par milliers à des étoiles. Jusqu'à la rampe, sur le théâtre, ce n'est qu'un ruban de feu.

N'est-ce pas féerique ? Parmi cette foule qui grouille, il y a des juges, des avocats, des médecins, des travailleurs, des paysans en quête d'émotion.

Plaçons-nous dans une baignoire sombre, et ne perdons rien de vue.

Lé rideau se lève. La foule est recueillie. Il y a des passages, des circonstances dramatiques très réussis qui méritent certainement des applaudissements, mais on n'en fait rien. Attendez un moment.

Tenez, pourquoi la foule fait-elle éclater tout à coup des applaudissements frénétiques ? C'est, pauvre cousine, qu'il y a eu des pas risqués, des poses érotiques, des accolades, des balancements, des sauts, des démonstrations pathétiques ! Jugez !

Voyez-vous là-bas M. Léon qui ne peut tenir sur son siège ? C'est bien pardonnable, il a des cors aux pieds et ce soir, pour venir au théâtre, il a mis ses chaussures fines !

Paix ! criez-ou. Et M. Léon de se tenir tranquille un instant. Mais la douleur devenant intense, il reprend ses mouvements causés par la douleur, ses bruits de pieds, etc. Il est rouge comme un coq... et, le supplice aidant, il entre en colère contre lui-même et contre tout le monde. Profitant du moment où le rideau est baissé, n'y tenant plus, il se baisse lui-même, déchausse ses souliers, déchausse ses deux pieds à demi, et, soulagé par cette opération, il peut entendre l'autre acte avec assez de calme. Mais, tout à coup, il s'aperçoit, qu'autour de lui, tout le monde a le mouchoir au nez. Il entend qu'on dit ces mots : "Il aurait dû prendre un bain !... ou se passer les pieds à l'eau de Cologne !... On rit, on chuchote... et M. Léon rougit de plus en plus. Il se retourne, et en colère : "Le premier qui parle, je lui fais son affaire, mille millions d'un nom." Un gommeux voulant montrer sa bravoure aux yeux des dames continue, malgré l'avertissement, à tyranniser M. Léon. Celui-ci, fâché pour de bon, se retourne vivement et lance à la figure du jeune fat son poing qui lui met le nez en marmelade !

D'autres veulent alors prendre sa revanche, et M. Léon se trouve entouré de cinq ou six jeunes gens dont la figure n'annonce rien de bon. Soudain, il se lève, saisit ses deux chaussures, les lance à la figure des agresseurs, et, prenant ses jambes à son cou, il disparaît par la porte d'entrée mais non sans avoir renversé plusieurs sièges. Quelques bonnets se sont levés dans un moment d'indignation, quelques dames ont poussé—pour la forme—des petits cris de terreur !... et la séance continue !

Profitez de l'intermission pour faire un petit bout de causette.

Combien y a-t-il de gens qui se tyrannisent volontairement en serrant les pieds pour montrer une fine cheville. Nos messieurs de l'heure actuelle sont bien près de devenir cruels pour eux-mêmes. Comment voulez-vous qu'ils ne le soient pas pour les autres ! Pourtant nous ne sommes pas des Chinois, que diable ! Et dans la lutte actuelle de la vie, il y a bien, il me semble, autre chose à faire qu'à s'adonner comme des imbéciles.

Mais chut ! Le rideau se lève ! Au lieu d'écouter les balivernes qu'on débite sur la scène, contentons-nous d'examiner la foule. Ne remarquez-vous pas, la faiblesse.

NOUVELLES DU CANADA

SAINT-AIMÉ.

Le village de Saint-Aimé a maintenant un téléphone : celui de M. Paré, de Saint-Hyacinthe, lequel est installé et en pleine exploitation dans Granby—Farnham—Waterloo—Iberville—St-Jean—Acton—Upton—St-Liboire—St-Théodore—Ste-Rosalie—Clairvaux—St-Simon—St-Hugues—St-Alphonse—L'Ange-Gardien—Angéline—St-Joachim—Roxton Pond—South Roxton—Milton East—Ste-Cécile—St-Vaérien—L'Egypte.

Le prix des messages est de 15 cts.

On nous dit que des mesures vont être incessamment prises pour étendre cette ligne téléphonique jusqu'à Saint-David et Yamaska, et de ce dernier endroit jusqu'à Sorel.

AMEN.

OTTAWA.

M. Sontun, agent commercial des produits canadiens en Suède et en Norvège, de passage à Ottawa, la semaine dernière, et en route pour Christiania, dit que la demande des marchandises canadiennes en Norvège et en Suède augmente sans cesse. Les produits canadiens, et spécialement le blé du Nord-Ouest, sont regardés comme supérieurs à ceux des autres pays.

AU-POU-ABEURRE.

La magnifique fromagerie construite il y a quelque temps, au Pot-au-Beurre, par la société de fabrication de fromage de Saint-Pierre de Sorel, est sans contredit l'une des plus belles de tout le comté de Richelieu, du district même. Elle est à quelques pas de la maison de M. P. Lavallée, et elle compte plus de quarante patrons.

On ne pouvait choisir un meilleur endroit pour un établissement de ce genre. Le Pot-au-Beurre, ce nom l'indique, est renommé pour l'excellence et l'abondance de son beurre, les pacages y sont d'une richesse incomparable, et les animaux y trouvent toujours une eau claire et fraîche, grâce aux arbres touffus qui protègent de leur ombre les nombreux cours d'eau qui y serpentent.

C'est dire que l'endroit est on ne peut plus propice pour une fromagerie, qu'il est si facile d'alimenter d'un lait d'une richesse incomparable ; aussi le fromage de cette fromagerie est-il de première qualité et les premières ventes qu'on en a faites jusqu'à ce jour ont rapporté le plus haut prix du marché, à Montréal.

Le secrétaire trésorier de la fromagerie du Pot-au-Beurre est M. C. J. C. Wirtle, avocat, de Sorel, et certes, l'on ne pouvait trouver, pour cette charge, un homme plus compétent et plus familier aussi avec tout ce qui a trait à l'industrie fromagère.

SHERBROOKE.

La cause des hôteliers de cette ville contre la municipalité vient d'être décidée en appel. La municipalité de Sherbrooke, qui avait perdu en cour de première instance, est sortie victorieuse en appel. Le jugement a été infirmé et il déclare le règlement imposant une taxe d'affaire sur les hôteliers, outre leur licence, légal et dans les limites des pouvoirs de la municipalité. Les hôteliers, s'appuyant sur la loi provinciale, qui dit que les municipalités ne peuvent exiger plus de \$200 pour la licence des vendeurs de liqueurs, prétendaient que l'imposition d'une taxe additionnelle violait l'esprit de la loi. La cour d'appel a pensé autrement.

NOTRE DESTINEE

PRONOSTICS PAS GARANTIS.

Un enfant qui naît les oreilles pendantes, sera heureux, mais sans courage.

Malheur à l'enfant nouveau né qui a entendu le chant du coq avant d'avoir vu pour la première fois la lumière du jour.

Examinez le genou de celui-ci : si l'os en est pointu et les rides de la peau transversales, il sera filou, menteur, un vrai vaurien.

Évitez de vous marier la veille d'une grande fête, votre vie n sera qu'une continuité de peines de chagrins et de douleurs.

Heureux celui qui, le neuvième jour de sa treizième année, voit la lune en son plein ; il sera heureux dans toutes ses entreprises.

Lorsque vous entrez au bain, mettez le pied droit le premier à l'eau, vous ne seriez pas longtemps à vous repentir d'avoir méprisé ce précepte.

Un homme qui a la face large,

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

NEW BEDFORD, MASS.

Amédée Quintin, charpentier, à New-Bedford, Mass., s'est suicidé, la semaine dernière, en se pendant. Il était âgé de 43 ans, et il laisse une veuve et neuf enfants.

LOWELL, MASS. Un homme heureux en ce moment, c'est M. D. A. Monty, de Tewsbury, Center, Mass. Ce Canadien vient d'hériter la jolie somme de \$75,000. Il reçoit avec grâce les félicitations de ses amis. Il se propose de faire un long voyage autour du monde.

La manufacture Everett, de cette ville, a fermé ses portes pour ne pas ouvrir que dans deux mois, si les affaires ne deviennent pas meilleures. 1,200 employés se trouvent sans emploi.

WOONSOCKET. Jeudi de la semaine dernière, Joseph Durand, Joseph Freeman et Napoléon Lemaire se baignaient dans la rivière Blackstone, sous le pont des chars de la compagnie New-York et New-England. Durand, âgé de 15 ans, ne savait pas nager ; mais, sur les instances de ses deux amis, il se lança à l'eau avec eux. La première fois, il alla au fond de l'eau, mais fut retiré par ses amis. Enfin, il se jeta de nouveau, voulant sans doute apprendre à nager ; cette fois, un train passa sur le pont, attira l'attention des deux amis et Durand resta au fond de l'eau, où il trouva la mort.

WASHINGTON, D. C.

La discussion de la loi sur le tarif douanier est terminée. Le vote final de ce projet de loi sera pris au sénat lundi, les sénateurs ayant demandé ce délai pour examiner la loi telle qu'amendée.

Un amendement a été offert par M. Gollinger, représentant républicain du New-Hampshire, afin que la nouvelle loi entre en vigueur pour le Canada aussitôt qu'elle sera signée par le président Cleveland, mais à condition que le gouvernement canadien conclue un traité de commerce avec les Etats-Unis réduisant les droits prélevés contre les produits des manufacturiers des Etats-Unis.

L'amendement a été rejeté.

SANTO

Santo est enfermé dans un cachot, au rez-de-chaussée de la prison de Saint-Paul, à Lyon.

On le garde à vue. On veut prévoir un suicide. Le prisonnier est peu intelligent, il n'a pas d'instruction et il parle mal français.

Il dort et mange bien. Il ne paraît pas se soucier de son sort. On lui attribue ces paroles : "Il est dommage qu'on m'ait condamné en Italie. Si je n'avais pas craint les carrières, il y a longtemps que le pape et le roi Humbert auraient sauté en l'air. Animal de clergé ! Animal de roi !"

La condamnation à laquelle Santo fait allusion est une sentence de cinq ans de prison, pour avoir distribué de la littérature anarchiste aux soldats Italiens. Il s'est évadé quelque temps après son incarceration et redoutait les carrières, où l'on fait travailler les forçats repris après évasion.

TROP TARD

La scène se passe aux examens du corps des médecins pour admission à la pratique. Un des professeurs de l'Université Laval a la spécialité de poser des questions assez simples, mais à brûle-pourpoint.

—Quelle dose d'extrait de Codicum recommanderiez-vous ? (Huile de Croton.)

—Une cuillerée à thé, répond le candidat.

Le professeur ne fait aucune réflexion et passe à d'autres sujets.

Au bout d'un quart d'heure, le candidat se rappelle que l'extrême dose d'huile de croton n'est que de deux gouttes, demande à corriger sa première réponse.

—Trop tard, reprend le professeur, en regardant à sa montre, votre patient est mort depuis quatorze minutes.

UN REMÈDE ABSOLU

ADAMS' PEPSEI TUTTI FRUTTI CONTRE L'INDIGESTION ASSUREZ-VOUS QUE TOUT BOUILLI EST SUR CHAQUE PIQUET DE 50

NOTES LOCALES

Mois du Sacre-Coeur.—La clôture du mois du Sacre-Coeur s'est faite avec un grand éclat. Nous avons eu le plaisir d'entendre de nos meilleures cantatrices. Mlle J. Doucet a rendu admirablement bien un "O Salutaris" et Madame F. X. O. Lacoursière, d'une voix jeune et riche, a chanté un magnifique "Tantum Ergo". Mlle Yvonne Lafrenière présidait à l'orgue.

Soirée Dramatique.—Les Dames et les Demoiselles de Louiseville préparent une jolie soirée dramatique et musicale pour le bénéfice de l'"Harmonie". Nous leur souhaitons tout le succès possible.

Décoration.—Plusieurs Révères appartenant à la communauté des Frères Lamenais, sont les hôtes du Révérend Frère directeur de notre institution. Ces Frères travaillent à la décoration de la chapelle de notre collège.

L'"Harmonie" à St-Paulin.—Nos amis de l'"Harmonie" de Louiseville sont allés passer la journée de dimanche à Saint-Paulin et ont joué à la grand-messe. Ils ont été cordialement reçus par M. le Dr Wilbrod Perron. Nos amis sont enchantés de leur voyage.

La manufacture d'allumettes.—L'"Indépendant Matches Co" a suspendu ses opérations pour le temps des grandes chaleurs.

Erreurs et omissions.—Dans notre compte rendu de notre fête nationale il s'est glissé quelques erreurs et omissions, que nous tenons à rectifier, en justice pour nos amis qui se sont dévoués pour donner de l'éclat à la grande fête patriotique du 24 juin.

Parmi les organisateurs, nous avons omis le nom de M. Thomas Bellenger. Ce n'est pas M. Nap. Clément, mais bien Nap. Clément qui faisait partie du char de la sucrerie. Au lieu de Victor Desautniers, lisez Victor Deslauriers, comme étant un nombre des anciens canadiens.

Le char des barbiers, qui était un des plus jolis de la procession, appartenait à M. Joseph Plante.

Au lac Carulus.—Notre député à la Législature, M. Hector Caron et M. et Mme F. X. O. Lacoursière, ainsi que Mlle Fabiola Beaudoin, ont passé la journée du 2 juillet au lac Carulus, les hôtes de M. Charles Simpson.

Personnel.—M. et Madame Edouard Gravel, de Montréal, étaient à Louiseville la semaine dernière les hôtes de notre concitoyen M. Antoine Gravel, M. et Mme Gravel ont passé quelques jours aux sources Saint-Léon.

M. le notaire J. E. Charbonneau, de Saint Stanislas, a passé une partie de la semaine en cette ville.

M. le major G. H. Yale, autrefois de cette ville et maintenant résidant à Montréal, a passé la semaine au milieu de ses siens.

M. Louis Caron, de Montréal, était à Louiseville, dimanche dernier.

MM. Désiré Sévère et Alphonse Auger étaient en promenade chez leur père, M. Antoine L. Auger, dimanche dernier.

M. Philippe Desautniers et son fils sont retournés à Lowell.

En promenade.—Mlle Lavante de Syracuse est en promenade chez Mme Vve U. Lamontagne.

Naissance.—Le 1er juillet, l'épouse de Narcisse Lamirande, un fils.

Décès.—Le 2 juillet, est décédé Joseph, enfant de M. Sévère Robert.

Brrière, do ; J. R. Duckett, do ; A. P. Benoit, do ; W. W. Whitlark, do ; W. C. Bilodeau, Québec ; L. Villeneuve, Mile-Éd ; J. E. Haot, Québec ; L. A. Dupuis, Maskinongé ; Geo. Darveau, Québec ; N. E. Gauvreau, do.

Honneur au mérite.—M. Antoine L. Auger, fils de notre concitoyen, M. Ant. L. Auger, marchand, de cette ville, élève du St-Ann's School, à Montréal, a remporté plusieurs prix, entre autres, le prix d'honneur. Nos plus chaleureuses félicitations.

Décès.—C'est avec douleur que nous annonçons le décès de Madame F. X. Masse, boulangier. Madame Masse a succombé à la consommation. Nos condoléances à la famille.

De retour.—M. Nestor Juineau, fils de M. Thomas Juineau, de Saint-Paulin, est de retour de Belleville, où il suivait les cours de l'"Ontario Business College". M. Juineau a obtenu tous ses diplômes avec grande distinction. Nos félicitations.

Voyage de plaisir.—Quelques amis de Louiseville se sont payé le luxe d'un voyage de plaisir à bord du "Blink Bonnie", lundi dernier, sur le lac St-Pierre.

Dr L. A. Plante.—M. le Dr Plante est allé à Montréal, mardi, pour prendre part à une assemblée des médecins, en sa qualité de gouverneur du collège.

Attention.—Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Dr Omer Pichette, dentiste, de Trois-Rivières.

Commis et tailleur demandés.—Un jeune homme de 15 à 16 ans trouvera un emploi comme commis, au magasin A. Bergeron. Ce marchand aurait besoin d'un bon tailleur ; loyer, chauffage et éclairage, gratis.

Toujours en avant.—La maison J. A. Grenier est toujours en avant pour ses tweeds et son assortiment complet pour Dames.

Maison à louer.—M. Geo. Lafontaine louera pour les chaleurs de l'été sa magnifique résidence située sur la Grande-Rivière, près de Louiseville, et sur le chemin des sources St-Léon. Cette résidence est entourée d'un bocage, arbres fruitiers, etc.

Pèlerinage.—Le pèlerinage du comté de Maskinongé, à Sainte-Anne de Beupré, a eu lieu mardi, le 3 juillet courant.

YAMACHICHE

M. et Mme E. Lesieur sont revenus de leur voyage. M. J. B. Lafrenière, Jos. Lambert, A. Vadeboncoeur, L. Voisard sont venus prêter leur concours à l'Harmonie d'Yamachiche pour fêter leur retour. Les deux époux sont enchantés de leur voyage.

Il y a eu cette semaine, une assemblée générale du cercle agricole du comté. Plusieurs orateurs distingués y ont adressé la parole.

Samedi soir les amis de Mlle Laura Descoteaux, fille de notre estimé concitoyen, M. Théophile Descoteaux, se sont réunis pour fêter sa dix-septième année. Plusieurs cadeaux lui furent présentés, entre autres un joli album et une magnifique petite montre en argent, avec chaînette en or. Mlle Descoteaux remercia ses amis avec grâce et sut faire dignement les honneurs de la maison.

Étaient présents : Diles Jeanne Paquin, de Maskinongé ; Octavie Brisson, Alexina Brisson, Alexina Paquin, Fabola Paquin, Onéda Lesieur, Caroline Lauranger, Rebecca Descoteaux, Alice Desautniers, Virginie Lesieur, Hermine Lesieur, Mme Pierre Gélmas, Dlle Maria Descoteaux, MM. Pierre Gélmas, Dionis Gélmas, J. A. Béland, Donat Descoteaux, Hector Lesieur, Arthur Descoteaux, Arthur Brisson, Athanasie Bellemare, Zacharie Héroux, Hercule Descoteaux.

Tous se sont retirés à une heure avancée, enchantés de leur soirée.

Dimanche au matin plusieurs jeunes garçons d'Yamachiche sont partis pour un voyage de plaisir à la Pointe du Lac, à l'occasion du bazar. Tous sont revenus très satisfaits de leur voyage.

Allez chez J. A. Béland, Yamachiche, pour vos marchandises sèches.

M. Trefflé Déglise, du Lac Bouchette, ci-devant d'Yamachiche, est en promenade au milieu de sa famille.

Dlle Jeanne Paquin, de Maskinongé, était à Yamachiche samedi, l'hôte de M. Théophile Descoteaux, marchand.

M. le Dr Lacerte, est en promenade chez ses enfants.

M. R. S. Lyndsay, médecin vétérinaire, était ici cette semaine pour affaires professionnelles.

M. Charles Fortin de la maison Fortin, et fils, marchand de pianos, de Louiseville, était ici cette semaine pour affaires relatives à son commerce.

SAINT JUSTIN

La St-Pierre a été chônée ici avec grande pompe. Le Révérend M. Dusseault a célébré la grand-messe. Aux vêpres, la fanfare de Maskinongé et celle de notre paroisse ont joué de jolis morceaux.

La première communion a eu lieu ce jour-là. Après les vêpres, les fanfares se sont rendues chez le capt. Sévigny. M. Téléphore Duhamel, E. E. M., a remercié les musiciens de Maskinongé dans un fort joli discours.

Décès.—Dimanche, est décédé M. Narcisse Lemire, à l'âge de 50 ans.

Communication

A monsieur le rédacteur de l'Echo de Louiseville, Louiseville, P. Q.

CHER MONSIEUR,

J'ai été surpris de lire dans votre journal du 29 courant un entrefilet intitulé : "Un pari", à propos d'un enjeu de dix dollars pour ne course au trot entre mon cheval et celui du Dr Plante. Je regrette que vous ayez publié la chose à mon insu. Je n'ai jamais entendu parler de cette course ; il n'est pas dans mon habitude de faire des paris.

Pour mettre fin à cette affaire et à toute discussion à l'égard de ces deux chevaux, en amateur, je serai toujours prêt à rencontrer le Dr Plante avec son cheval et je me permettrai de lui donner dix secondes sur une course au trot d'un mille ou trente secondes pour deux milles sans arrêt.

Bien à vous, F. X. O. LACOURSIÈRE.

AGRICULTURE

LE SARRASIN

Le sarrasin enrichit-il le sol où il croît ? C'est une question qu'un abonné pose au "Farmer's Advocate" et à laquelle ce dernier répond de la manière suivante : "Le sarrasin n'ajoute aucune fertilité au sol où il pousse, car ce n'est pas, comme le trèfle, une plante qui recueille l'azote de l'atmosphère ; mais, d'un autre côté, la racine du sarrasin agit mécaniquement sur le sol, le rend plus meuble, il a aussi la propriété que plusieurs autres plantes possèdent avec lui de s'assimiler des principes fertilisants que d'autres plantes comme le blé, l'orge, l'avoine, ne pourraient prendre ; l'opposé que la racine du sarrasin sécrète un suc qui dissout ces principes fertilisants et les rend assimilables ; cependant cet avantage n'est pas encore prouvé. Le sarrasin croît dans un terrain relativement pauvre où une récolte ne pourrait venir. Le cultivateur, en engraisant tant soit peu la pièce qu'il ensemence avec ce grain, est toujours certain de prendre une bonne récolte de sarrasin et de pouvoir plus tard avoir une bonne récolte d'avoine ou d'une autre céréale, pourvu que ce ne soit pas du blé d'Inde, car il est reconnu que ce grain ne vient pas bien après le sarrasin."

CULTURE DES NAVETS

La saison la plus convenable pour la culture des navets est la fin de juin. Cultivés plus tôt ils est rare qu'ils réussissent ; s'ils ne sont pas largement arrosés, ils montent en fleurs et ils ne donnent que de mauvaises racines. S'il fallait semer plus tôt, il faudrait alors utiliser des graines vieilles de trois ou quatre ans au moins ; alors, les facultés germinatives de ses graines étant plus ou moins paralysées, et les plantes qui en proviennent étant moins vigoureuses, elles risquent moins de monter en fleurs.

Pour la même raison, le cultivateur doit choisir les semis de la

REMINGTON



W. S. & B'S. FAMOUS Type Writer Ribbons And PARAGON PAPERS

Ruban et papier Paragon pour machines à écrire et fournitures de toutes sortes pour machines à écrire de tous genres. Machines réparées ou échangées. SPACKMAN & ARCHBOLD, 119, Rue St-François-Xavier, Montréal.

J. F. E. BOULAIS, Représentant de cette maison à Sorel, 26 juin 1894.

fin de juin ou du commencement de juillet, qui donneront de meilleurs produits et ne monteront pas à grains.

Les navets, outre qu'ils n'épuisent pas le sol, occupent très peu de temps le terrain qu'on leur destine ; car par un temps favorable, les navets atteignent leur maturité en deux mois environ, même trois mois seraient un temps court.

Il n'est pas avantageux de semer les navets à la volée ; semés en ligne, ils sont plus faciles à sarcler et à biner, deux opérations qui sont nécessaires à la végétation des navets.

Le sol demande à être souvent brassé, car les navets ne doivent pas être serrés, autrement ils jauniraient et prendraient une forte saveur. C'est pourquoi, dès le commencement de leur végétation, il est nécessaire de passer la herse sur le terrain, au risque de détruire quelques plants.

Tous les terrains ne conviennent pas aux navets. Les navets de bonne qualité viennent dans des terrains secs, sablonneux et facilement perméables. Si le cultivateur a une terre riche et argileuse, il devra n'y cultiver que des navets tendres, on tout au plus demi-tendres. Les navets y végèteraient mal.

Le navet a pour ennemi l'altise ou le pucier. On a employé différents moyens pour l'en garantir ou l'en délivrer. Le plus sûr moyen est d'avoir recours à de fréquents arrosages, car c'est ce qui réussit le plus souvent. On peut aussi répandre sur les navets une petite quantité de chaux pulvérisée ou des cendres. Sur les jeunes plantes il faut arroser avec de l'eau de savon.

Les navets semés tard sont ceux qui se conservent le mieux en hiver ; il est préférable de garder ceux-ci pour la dernière consommation et les enlever du terrain le plus tard possible.

LE CHEVAL

Nous regrettons d'ignorer le nom du brave homme qui a écrit les lignes suivantes, que nous découpons dans un bout de vieux journal. Elles prouvent que leur auteur avait bon cœur. Si le cheval pouvait parler voici ce qu'il dirait : Quand il fait un froid de Sibérie, ne m'attachez pas à un poteau ou autre objet de fer, car la peau de ma langue m'est nécessaire.

Ne me laissez pas attaché à la nuit dans un entre-deux dont le plancher est dangereux pour se coucher ; car je suis attaché et incapable de choisir l'endroit où je me couche.

Ne me forcez pas à manger plus de sel que je n'en veux en en mettant dans mon avoine ; je sais mieux que nul autre animal combien il m'en faut.

Ne croyez pas que, parce que je m'empresse sous le fouet, je ne me fatigue pas ; vous vous tromperiez autant que moi si l'on vous y contraignait à coup de fouet.

Ne vous figurez pas que parce que je suis un cheval je suis capable de manger toute sorte de mauvaises herbes. Ne me donnez pas des coups de fouet parce que j'ai eu peur de quelque chose le long de la route ; car la fois suivante je m'en souviendrai et il pourrait vous arriver malheur.

Ne me faites pas trotter en montant une côte, car je suis obligé de vous monter, vous et votre voiture, avec moi-même. Faites-en vous-même l'essai ; essayez de monter une côte avec une lourde charge en contact.

et apprenez-moi à le faire au premier mot ; si vos guides viennent à casser, vous ne vous repentirez peut-être pas de m'avoir appris à m'arrêter à la parole.

Ne me faites pas boire de l'eau glacée ; ne me mettez pas dans la gueule un mors gelé, mais réchauffez-le en le tenant durant une minute collée sur mon corps. N'oubliez pas de m'aiguïser les dents quand elles sont émoussées et que je ne suis plus capable de broyer mon fourrage ; si vous me voyez maigrir sans en découvrir la cause, c'est probablement parce qu'il est nécessaire de m'aiguïser (afilier) les dents.

Ne me demandez pas de reculer en me bouclant les yeux, car j'ai peur de le faire. Ne me faites pas trotter en descendant une côte un peu raide, car si quelque chose cassait, je pourrais à mon tour vous faire casser le cou.

Ne me mettez pas une bride dont les œillères me fassent mal à la tête, ou m'empêchent de voir en avant. Ne soyez pas assez négligents au sujet de mon harnais que de négliger occuper de le réparer que quand vous vous apercevez qu'il m'a fait une douloureuse blessure.

Ne me prêtez pas à un écrivain qui ait moins d'esprit que moi-même. N'oubliez pas qu'on lit dans un vieux livre ami de tous les opprimés : "L'homme miséricordieux a de la miséricorde même pour sa bête."

POUR LES PETITS OISEAUX

La destruction des oiseaux nous vaut plusieurs de ces fléaux qui désolent l'agriculture. S'il n'y a plus d'oiseaux pour dévorer les insectes, les insectes nous dévorent ; c'est fatal.

Le hibou mange en un an 500 rats, souris, moutons ou taupes. La pie fait justice des insectes destructeurs du bois. Le corbeau engloutit une quantité de vers blancs.

Le pic nettoie d'insectes les endroits pourris des arbres. La caille, le râle et la perdrix mangent des vers de terre. Le coucou s'arrange des chenilles velues que les autres oiseaux ne peuvent manger.

Le merle purge les jardins des colimaçons, et, comme la grive avale par millions, dans le cou, d'une année, les insectes nuisibles. L'alouette s'attaque aux vers, aux sauterelles, aux œufs de fourmis.

Le moineau dévore les vers blancs, les hannetons, les pucerons, etc., sa convie à besoin de 400 insectes par jour. Le rossignol est un grand destructeur d'œufs de fourmis. La fauvette chasse dans l'air les mouches, les scarabées et les moucheron.

L'hirondelle se réserve un nombre prodigieux d'insectes. C'est par centaines qu'il faut compter les chenilles que, chaque jour, la mésange sert à sa jeune famille.

Dans une chambre, un rouge-gorge peut prendre 690 mouches en une heure. 20 bergeronnettes purgent de charançons un grenier à blé.

L'INTELLIGENCE DES CHEVAUX

Un curieux incident, qui met l'intelligence du cheval dans une singulière lumière, vient de se produire sur la rue Notre-Dame, à Maisonneuve.

Un élégant jeune homme sortait pour la première fois une voiture toute pimpante et si fraîchement peinte que le vernis semblait encore humide. Voilà que tout à coup le cheval s'arrête et rien ne peut le faire repartir. Douceur, gros mots, trucs de mille sorte, rien ne réussit. La bête rétive reste immobile. Alors, un vieillard sort de la foule et s'offre à la rééduquer. "Il y a un moyen infallible, dit-il, on place un tas de paille sous le ventre du cheval et on y met le feu."

Ce ne fut pas long. Quand tout fut prêt : —Remontez dans votre voiture, dit le vieillard au jeune homme, et préparez-vous à partir bon train, car j'allume.

La première chaleur surprit, de fait, le cheval, qui tourna la tête pour voir de quoi il était question. Le vieillard avait eu raison ; la mauvaise bête partit ; mais seulement de trois ou quatre pieds, juste pour mettre la paille flamboyante sous la voiture. En un clin d'œil, le vernis fut en feu et le jeune élégant ne put sauter de la voiture sans y perdre la barbe et un habit neuf. Avec un peu d'imagination, on aurait juré que le cheval avait envie de rire.

LE CARLETON



Bonnes salles d'échantillons pour les commis-voyageurs. La cour est vaste et les écuries sont propres, et bien aérées. Liqueurs et cigares de choix.

Cet hôtel est sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables. Rien ne manque pour satisfaire les visiteurs.

J. B. Archambault, Prop. Sorel

LE "CANADA,"

Magnifique publication contenant 400 ILLUSTRATIONS SUPERBES OFFERTES EN PRIME A NOS ABONNÉS.

Chacun devra remplir avec soin le coupon ci-dessous, écrivant lisiblement son nom et son adresse.

CANADA PARTIE 5EME

Un Coupon paraît dans chaquenúmero de ce journal.

Détachez ce coupon et envoyez-le avec 10 cents au SORELOIS SOREL, P. Q., et vous recevrez la PARTIE 5EME de CANADA, par la poste, franco, ou apportez ce coupon et 10 cents à ce bureau, et vous recevrez l'Album.

NOM.....

ADRESSE.....

N. B.—Ne l'oubliez pas, on n'exige qu'un seul coupon pour chaque partie, lequel devra être envoyé au SORELOIS, à Sorel, P. Q., avec 10 cents.

Les FROMAGES du CANADA en AVANT

1892-93—A CHICAGO—1892-93

Sur 23 Lots à l'Exposition Colombienne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 26 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.



M. J. N. DUGUAY, AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILLY" est prêt à recevoir les demandes des fabricants qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur les grands marchés. — Commission 5 Cts Net par Doct. — Les fabricants doivent suivre nos instructions en tous points. C'EST D'AILLEURS LA GARANTIE DE LEUR SUCCÈS. Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits AUX PRIX DU GROS, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont extrêmement intéressés dans ce système de vente, ils obtiennent toujours le plus haut prix et assurent, par le fait, un marché avantageux et durable à l'étranger. Le fromage fait de lait séché, le fromage mal fait ou mal pressé, ne peut entrer dans la combinaison.

J. N. DUGUAY, La Baie de Fevre, P. Q.

Dr W. Omer Pichette, L. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

No 12 RUE DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

Telephone No 45. B. Poste Boite 31

FONDERIE CANADIENNE

ETABLIE EN 1846

"La Fonderie de Joliette"

Moulins à Bardeau, Etc. Instruments d'Agriculture, Moulins à Battre, Griements de Cabanes à Sucre, Charrues en fonte et en acier, Réseaux, Etc.

C. E. McConville, Agent-Général.

Pour la Reproduction

M. Jos. Fréchette, de la paroisse de St-Sever, Co. St-Maurice, informe le public qu'il tient pour la reproduction un superbe étalon de cinq ans, pur sang, sans poil noir, ayant un record de 2.50. Grandeur 5 pieds 4 pouces. Pesant 1445.

Prix défiant toute compétition.

Jos. Fréchette, ST SEVERE

Pelleteries !! Pelleteries !!

M. Albert Ormstein, de Louiseville, fait à ordre, capots, manteaux, casques, manchons, cache-nez, collerettes, coiffes en toutes sortes de pelletteries.

Ceux qui achèteront dans le courant de l'été patroneront 2000 meilleur marché qu'en toute autre saison.

NOS PRIX ! NOS PRIX ! !

Capot mouton de Perse 1ère qualité \$73

" 2ème " 45

" Chat sauvage 1ère qualité 25

" 2ème " 25

Casques mouton de perse 1ère " 4

" 2ème " 2

Capot en mouton gris 1ère " 30

" 2ème " 20

Carle & Frère

—FABRICANTS DE—

Bière et de Vins

Demeure maintenant dans la maison de M. GEO. H. YALE.

—PORTE VOISINE DE—

L'Hotel Mineau.

MM. Carles vendent toujours du VIN de première qualité et de l'excellente BIÈRE.

Venez et constatez nos prix et la qualité de notre BIÈRE et de nos VINS.

Carles & Frères

RUE SAINT-LAURENT

Porte visine de l'Hotel Mineau

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AU PENSIONNAT DES SŒURS DE L'ASSOMPTION

(Suite)

QUATRIÈME CLASSE

Mlle Agnès Dionne a mérité 3 roses de succès, 3 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Flore Gagnon 4 roses de succès, 5 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Ludvine Legris, 2 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle C. Lamothe, 2 roses de sagesse, méritante au 2ème degré pour le français et mus. inst.
Mlle G. Hallée, 5 roses de sagesse, méritante au 3ème degré pour le français et musique instrumentale.

CINQUIÈME CLASSE

Mlle Edouardina Guinard a mérité 5 roses de succès, 8 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Eulia Lemire, 1 rose de succès, 8 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Agnès Vanasse, 1 rose de succès, 8 de sagesse, méritante au 1er degré ; mus. inst. mér. au 3ème degré.
Mlle Antoinette Gagnon, 2 roses de succès, 2 roses de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Albertha St-Jean, 1 rose de succès, 3 roses de sagesse, méritante au 1er degré, mus. inst. 3ème degré.
Mlle Louise Houde, méritante au 2ème degré pour le français et mus. inst.
Mlle Anna Vanasse, méritante, 2ème degré, mus. inst., méritante au 3ème degré.

2ÈME DIVISION

Mlle Ant. Dionne a mérité 2 roses de succès, méritante au 1er degré.
Mlle Aurize Chrétien, 3 roses de succès, 5 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Ida Veillette, 3 roses de succès, 2 de sagesse méritante au 1er degré.
Mlle Alma Béard, 1 rose de succès, 2 de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle Cécile Legris, méritante au 2ème degré.
Mlle A. Pichette, 2 roses de succès, méritante au 2ème degré pour le français et mus. inst.
Mlle Bernadette Desrosiers, méritante au 2ème degré, mus. inst. mér. au 3ème degré.
Mlle Régina St-Jean, 2 roses de succès, 1 de sagesse, méritante au 3ème degré, pour le français et mus. inst.
Mlle Régina Dampousse, 1 rose de succès, méritante au 3ème degré pour le français et mus. inst.

6ÈME CLASSE

Mlle Eva Larose a mérité 3 roses de succès, 3 de sagesse, méritante au 1er degré mus. inst. 3ème degré.
Mlle Concorde Chrétien, 1 rose de succès, 2 de sagesse méritante au 1er degré.
Mlle Laura Dampousse, 3 roses de sagesse, méritante au 1er degré, mus. inst. 3ème degré.
Mlle Emma Caron, 1 rose de succès, 4 de sagesse, méritante au 1er degré.
Mlle Angéline Lesage, 3 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle Antoinette Morin, 4 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle Blanche Tessier, 3 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle Léa St-Jean, 3 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle M. Carle, 1 rose de succès, 2 de sagesse.
Mlle Lidivine Bélar, 1 rose de succès, 2 roses de sagesse, méritante au 2ème degré.
Mlle Clara Allard, 2 roses de sagesse, méritante au 3ème degré.
Mlle Angeline Lamothe, 2 roses de sagesse, méritante au 3ème degré, 3ème degré pour le français et mus. inst.
Mlle Anna Vanasse, méritante au 3ème degré.
Mlle Mathilda Bourret, 1 rose de sagesse, méritante au 3ème degré.
Mlle Albina Baribeau, 4 roses de sagesse, méritante au 3ème degré.
Mlle Florida Trépanier, 1 rose de sagesse, méritante au 3ème degré.
Mlle Exilia Pratte, méritante au 3ème degré.
Mlle Flore Desrosiers, 4 roses

de sagesse, méritante au 3ème degré.

7ÈME CLASSE

Mlles Maria Lupien, Antonia Roberge, Anna Vanasse, Aurore Roberge, Bernadette Lambert, Octavie Gravel.

3ÈME CLASSE

Mlles Corine Caron, Mary McMahon, Georgina Carle.

CLASSE ANGLAISE

1ÈRE CLASSE

Mlle Marie Legris, méritante au 1er degré.

2ÈME CLASSE

Mlle Marie Cartier, méritante au 1er degré.
Mlle Séverine Lorangor, méritante au 2ème degré.
Mlle Mary Pinard, méritante au 2ème degré.
Mlle Laura Béland, méritante au 2ème degré.

3ÈME CLASSE

Mlle Georgine Veillette, méritante au 1er degré.
Mlle Agnès Dionne, méritante au 1er degré.
Mlle Flore Gagnon, méritante au 1er degré.

4ÈME CLASSE

Mlle M. Anna Béland, méritante au 2ème degré.
Mlle Marie Dionne, méritante au 2ème degré.
Mlle Laura Fortin, méritante au 2ème degré.
Mlle Laura Dampousse, méritante au 2ème degré.
Mlle Louise Houde, 3ème degré.

5ÈME CLASSE

Mlle Mary McMahon, méritante au 3ème degré.

4ÈME CLASSE

Mlle Elmire Caron, méritante au 1er degré.
Mlle Limide Désaulniers, méritante au 1er degré.
Mlle Ant. Dionne, méritante au 2ème degré.
Mlle C. Legris, méritante au 2ème degré.
Mlle Maria Lambert, méritante au 2ème degré.
Mlle Caronna Voisard, méritante au 2ème degré.
Mlle Régina Dampousse, méritante au 2ème degré.
Mlle Alberta St-Jean, méritante au 2ème degré.
Mlle Léa Vallerand, méritante au 2ème degré.
Mlle Reg. St-Jean, méritante au 3ème degré.
Mlle Emilie Houde, méritante au 3ème degré.
Mlle M. Reg. Dampousse, méritante au 3ème degré.
Mlle Léa St-Jean, méritante au 3ème degré.

UN MILLION DE PIEDS DE BOIS

M. Auguste Desrosiers annonce au public qu'il a en vente plus d'un million de pieds de bois.
Vous trouverez à son vaste établissement un assortiment complet de bois préparés, passés au sechoir.

PORTES, CHASSIS, MOULURES ETC. ETC.

Nous détaillons notre bois à 150 mill. leur marché qu'ailleurs.

AUGUSTE DESROSIIERS, Rue St-Aime, -Louisville

Dr R. S. LINDSAY MEDICIN VETERINAIRE

Diplômé de l'École Vétérinaire de Québec
Le Dr R. S. Lindsay a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son dispensaire vétérinaire chez M. Jules Lesage, coin des rues St LAURENT et St AIME, LOUISEVILLE.
Toutes les maladies des animaux domestiques sont traitées des prix très modérés.

Horloger et Bijoutier

M. Jos. A. Fréchette a le plaisir d'informer le public de Louisville et du comté de Maskinongé qu'il vient d'ouvrir une magnifique boutique d'orfèvrerie et d'horlogerie coin des rues St-Edouard et St-Laurent.
On trouvera toujours à son magasin des

Montres, Pendules, Lunettes

de première qualité, pouvant s'adapter à toute personne.
JONCS DE MARIAGE
UNE SPÉCIALITÉ
Pour réparations comme horloger, il défie toute compétition.

JOS. A. FRECHETTE, Coin Saint-Edouard et Saint-Laurent, LOUISEVILLE.

L. P. Dallaire

PEINTRE D'ENSEIGNES ETC.

M. L. Dallaire, peintre d'enseignes et décorateur d'expérience recevra toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier. Il promet pleine et entière satisfaction. Venez le voir avant d'aller ailleurs.

L. P. DALLAIRE, RUE ST-LAURENT LOUISEVILLE

Porte voisine de l'ÉCHO de LOUISEVILLE

Ant. Paré, MASKINONGÉ.

M. Paré tient une MAISON DE PENSION de premier ordre dans la plus belle partie du joli village de Maskinongé.
Une voiture se rend à la gare à l'arrivée de chaque train.
En outre, tous les voyageurs désireux d'aller dans les paroisses environnantes sont certains de trouver à leur disposition de bons chevaux et de bonnes voitures, à des prix très raisonnables.

EPICERIE MESSIER

M. PIERRE MESSIER tient toujours dans son épicerie un assortiment de choix d'épices, con serves en boîtes, telles que :

HOMARD, SAUMON, SARDINES, TOMATES, ETC., ETC.

De plus, M. Messier reçoit chaque jour des Huîtres fraîches, qu'il vend au verre ou à la mesure.
Pierre Messier, rue St-Aimé, LOUISEVILLE.

Aux Cultivateurs

M. Narcisse Blais, commerçant de foiu paiera toujours les plus hauts prix pour le foin de bonne qualité. Son commerce ayant pris une si grande extension depuis quelque temps, M. Blais est en état de satisfaire le vendeur le plus exigeant. Que chacun le consulte avant de vendre ailleurs

Narcisse Blais, LOUISEVILLE.

FONDERIE

On pourra se procurer à la fonderie de L. P. CLEMENT, rue St-Aimé, des poêles d'été et d'hiver, vaisseaux, machines de tout genre.
On demande aussi un homme habile comme apprenti.

L. P. CLEMENT FONDEUR

Rue St-Aimé, - Louisville.

Magnifique Occasion

Aux Achteurs d'en Profiter
Il arrive souvent que le public acheteur se demande : Où irai-je faire mes emplettes ? On cherche naturellement les magasins qui ont la réputation de vendre de bonnes marchandises et à des prix absolument modérés. Eh bien ! je suis en état, ce printemps plus que jamais, de donner complète satisfaction au double point de vue de la qualité et du bon marché. J'annonce mes marchandises, car je les sais de qualité supérieure.

Venez voir !! Venez voir !!

les magnifiques CADEAUX que je donne gratis aux clients qui achètent pour une somme raisonnable.

Mes Tweeds Cachemires, Indiennes, Cotons, Cols, Collets, Etc., Etc.

sont détaillés à des profits très légers. Venez-vous en convaincre, n'hésitez pas à me rendre visite.
Votre serviteur dévoué,

EUGENE VADEBONCEUR, RUE ST-PIERRE LOUISEVILLE

ANTOINE SAUCIER, PONT MASKINONGÉ,

Les magasins les mieux assortis du comté.
HUILE DE CHARBON une spécialité.
Prix ultra faciles au Commerce.

L'Écho de Louisville est imprimé à So-

rel par la Compagnie d'Imprimerie Roi chonien, Nos 84 et 86, Rue Augusta, et publié à Louisville, P. Q. Maison occupée par M. J. A. Giguère, marchand Rue St-Laurent.

F. X. LAURENT

PEINTRE DECORATEUR

M. Laurent informe le public de Louisville et du comté qu'il exécutera toutes sortes de travaux de peinture à des prix modérés.
OUVRAGE GARANTI.
F. X. LAURENT, LOUISEVILLE.

Modiste Fashionable

Madame MARTIN informe le public de Louisville et du comté qu'elle tient en magasin les plus jolis chapeaux pour Dames et pour Demoiselles. Ses prix sont excessivement bas. Allez voir sa spécialité de crêpe et de marchandise de Deuil : c'est la plus belle qui existe à Louisville.
—Une visite est sollicitée.—
DAME MARTIN, Rue St-Laurent, Louisville

F. X. Héroux, Tailleur,

Voulez-vous vous vêtir avec élégance, vous n'avez qu'à me confier vos commandes.
Je donnerai pleine et entière satisfaction.
Mes prix sont des plus modérés.
Une visite est sollicitée.

F. X. Héroux, Tailleur, LOUISEVILLE.

Artiste Peintre

M. A. L. GAUCHER a le plaisir d'informer le public qu'il est en état de donner la plus grande satisfaction désirable pour tout portrait, soit au crayon, pastel, couleur, qui lui sera confié.
M. Gaucher ayant été l'élève pendant sept années, d'un de meilleurs maîtres du Dominion peut garantir ses ouvrages. Tout y est, le bien fini et la ressemblance frappante. Les prix sont excessivement modérés. Les principaux citoyens de Louisville et des campagnes environnantes lui ont déjà confié leurs commandes et ils ne tarissent pas d'éloges.

Hotel Grenier

Cette importante maison, si avantageusement connue du public, continuera, comme par le passé, à donner tout le confort possible au public voyageur.
La popularité de l'Hotel Grenier est due à l'excellent choix de ses Liqueurs et de ses Cigares.
La pension est ce qu'il y a de mieux.

Narcisse Grenier, Prop. LOUISEVILLE.

Charles Duguay

M. Chs. Duguay, si bien connu pendant dix années comme l'un des bons colportiers de Louisville, nous est enfin revenu.
M. Duguay, après une absence de deux années aux États-Unis, où il s'est perfectionné dans son métier, demande de l'encouragement de tous les citoyens de Louisville et des environs.

Decorateur ! Decorateur !! Peintre ! Peintre !

Il est rare que dans nos villages nous trouvions un artiste d'un vrai mérite. Presque tous recherchent les grands centres.
M. Ed. Barber, au contraire, veut faire profiter Louisville et le comté de Maskinongé de ses rares dispositions pour la peinture et de ses dix années d'expérience dans cet art. Plusieurs ouvrages de haute conception attestent du réel talent de M. Barber, entre autres la Banque d'Hochelega et la maison A. Mineau, qui sont de vrais bijoux.
Consultez-lui vos commandes et vous serez entre bonnes mains.
Envoyez-moi 10 cents, et je vous enverrai 25 belles cartes de visite imprimées à votre nom, ainsi que des catalogues et des échantillons.
Adressez W. H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

Moreau Gravel

—ET—

Cette belle manufacture, qui est en fonction depuis deux mois, marche de progrès en progrès. Les commandes affluent de tous côtés. L'on peut prévoir facilement l'importance qu'elle doit acquérir dans un temps rapproché, sous la conduite d'aussi habiles ouvriers que MM. Toussaint Moreau et F. X. Gravel. M. Moreau, qui a été l'un des premiers contre maîtres au moulin Tourville & Cie pendant cinq ans, surveille les travaux du dedans et le second s'occupe des commandes extérieures.
Dans cet important établissement on peut se procurer toutes sortes de patrons en fait de moulures, ainsi que bois d'épaisseur extra.
Les prix sont les plus bas.
Une visite en convaincra l'acheteur.

Moreau & Gravel, LOUISEVILLE.

Modes ! Modes ! Modes !

Madame E. L. Lambert, informe le public qu'elle fait et vend de très jolis CHAPEAUX.
Les Demoiselles et les Dames de la ville et du comté devront aller visiter son établissement si elles veulent se coiffer avec goût et élégance.
Dame E. L. Lambert, Rue St-Laurent - - - Louisville MANUFACTURE

Eau Rose de Martin

—SPÉCIALEMENT—
Pour le linge blanc de toile et coton DIRECTIONS.
Savonnez et frottez votre linge, ensuite rincez et déposez dans la cuvette, le plus taché en dessus, cela fait vous prenez de l'eau bien chaude dans laquelle vous ajoutez une roquille par deux gallons d'eau, avant de verser sur votre linge et laissez tremper de 15 à 20 minutes, ensuite rincez et passez au bleu cela vous empêche de faire bouillir votre linge.
Manufacture d'Eau Rose de Martin LOUISEVILLE
13 CENTS LA BOUTEILLE

Argent comptant

—DE CE—

PROFITEZ

—PAR—

Grand Avantage

—DE CE—

M. Albert Nobert

MARCHAND

DE FER

LOUISEVILLE

A. I. Gravel

Rue St-Pierre

LOUISEVILLE

FEU!

FEU!

\$10,000.00

De marchandises endommagées par la fuinée, vendues 50 cts dans la piastre.

D'ICI A UN MOIS SEULEMENT

Argent comptant

—DE CE—

PROFITEZ

—PAR—

Grand Avantage

—DE CE—

M. Albert Nobert

MARCHAND

DE FER

LOUISEVILLE

A. I. Gravel

Rue St-Pierre

LOUISEVILLE

La Véritable Maison

—DE—

Commerce

LA MIEUX ASSORTIE, EST SANS CONTREDIT LA MAISON DE

J. A. Giguère

QU'ON SE LE DISE ENTRE AMIS.
J. A. Giguère, RUE ST-LAURENT, LOUISEVILLE

De marchandises endommagées par la fuinée, vendues 50 cts dans la piastre.

D'ICI A UN MOIS SEULEMENT

Argent comptant

—DE CE—

PROFITEZ

—PAR—

Grand Avantage

—DE CE—

M. Albert Nobert

MARCHAND

DE FER

LOUISEVILLE

A. I. Gravel

Rue St-Pierre

LOUISEVILLE

La Véritable Maison

—DE—

Commerce

LA MIEUX ASSORTIE, EST SANS CONTREDIT LA MAISON DE

J. A. Giguère

QU'ON SE LE DISE ENTRE AMIS.
J. A. Giguère, RUE ST-LAURENT, LOUISEVILLE

De marchandises endommagées par la fuinée, vendues 50 cts dans la piastre.

D'ICI A UN MOIS SEULEMENT

Argent comptant

—DE CE—

PROFITEZ